



RCS : CAEN

Code greffe : 1402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01194

Numéro SIREN : 533 202 248

Nom ou dénomination : MORGANIS

Ce dépôt a été enregistré le 25/09/2017 sous le numéro de dépôt 6104

Certifié Conforme
à l'Original



SARL MORGANIS

70 rue de la Mer

14530 LUC SUR MER

Siret : 53320224800019

Comptes annuels

Exercice clos le 31/03/2017



T A L E N Z
Entreprendre est un art majeur

Audit • Expertise Comptable • Conseil

FIDORG NORMANDIE

Siège social :	Le Trifide - 18, rue Claude Bloch - 14050 Caen Cedex 4	Tél : 02 31 46 23 23	email : caen@groupe-fidorg.fr
Bayeux :	20, rue Saint-Martin - 14400 Bayeux	Tél : 02 31 51 60 97	email : bayeux@groupe-fidorg.fr
Deauville :	63, boulevard Mauger - 14800 Deauville	Tél : 02 31 14 62 00	email : deauville@groupe-fidorg.fr
Fiers :	15, rue du Théâtre - 61100 Fiers	Tél : 02 33 62 82 00	email : fiers@groupe-fidorg.fr
Saint Lô :	585, rue Henri Claudel - ZI Neptune 2 - 50000 Saint Lô	Tél : 02 33 77 87 97	email : saint-lo@groupe-fidorg.fr

www.TALENZ.fr

SARL au capital de 2 000 000 € - 2017 - 14530 LUC SUR MER
RCS Caen 452 306 804 - APE 6920Z - INFORMATION JURIDIQUE



T A L E N Z
Entreprendre est un art majeur

Audit • Expertise Comptable • Conseil

ETATS DE SYNTHESE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

 Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2017	Net 31/03/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	9 395	889	8 506	1 560
Autres immobilisations corporelles	530	248	282	458
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 000		3 000	3 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	12 924	1 137	11 787	5 018
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	102 043		102 043	98 729
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 235		1 235	1 701
Autres créances	27 518		27 518	34 022
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	83 149		83 149	80 172
Charges constatées d'avance (3)	947		947	1 077
TOTAL ACTIF CIRCULANT	214 893		214 893	215 701
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	227 817	1 137	226 680	220 719
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

 Bilan Passif

	31/03/2017	31/03/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	3 000	3 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	300	300
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	69 149	47 082
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	19 560	22 066
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	92 008	72 449
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 173	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	497	671
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	93 755	88 154
Dettes fiscales et sociales	36 595	59 446
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 652	
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	134 672	148 271
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	226 680	220 719
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	134 672	148 271
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	2 173	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/03/2017	31/03/2016
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	1 958 618		1 958 618	1 873 100
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	658		658	887
Chiffre d'affaires net	1 959 276		1 959 276	1 873 987
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				7 123
Autres produits			811	619
Total produits d'exploitation (I)			1 960 087	1 881 729
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			1 473 561	1 388 974
Variations de stock			-3 314	18 621
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			194 769	178 269
Impôts, taxes et versements assimilés			8 154	10 427
Salaires et traitements			223 729	231 072
Charges sociales			40 659	43 285
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			775	336
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			224	1 195
Total charges d'exploitation (II)			1 938 556	1 872 178
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			21 531	9 551
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			279	159
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			279	159
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			624	64
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			624	64
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-344	96
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II-IV+V-VI)			21 186	9 647

■ Compte de résultat(suite)

	31/03/2017	31/03/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		12 000
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		12 000
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	121	942
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	121	942
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-121	11 058
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	1 506	-1 362
Total des produits (I+III+V+VII)	1 960 366	1 893 889
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 940 806	1 871 822
BENEFICE OU PERTE	19 560	22 066
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



T A L E N Z
Entreprendre est un art majeur

Audit • Expertise Comptable • Conseil

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL MORGANIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2017, dont le total est de 226 680 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 19 560 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2016 au 31/03/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 07/06/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Compte de résultat

Comptabilisation des vignettes d'alcool :

L'achat est comptabilisé dans un sous-compte de vente, qui est débiteur.

La vente reste dans le compte de vente car celle-ci est assujettie à la TVA.

Ventilation du chiffre d'affaires par taux de taxe :

Les recettes sont réparties par taux de TVA en fonction des ventes effectivement réalisées.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci n'a pas fait l'objet d'un plan d'amortissement, un test de

■ Règles et méthodes comptables

dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

En cas d'existence dans les présents comptes, les stocks et les en-cours sont valorisés :

- à leur prix d'achat net augmenté des frais accessoires pour les matières premières et les marchandises,
- à leur coût de production pour les en-cours de production,
- à leur prix de revient pour les produits finis.

Des provisions pour dépréciations ont été constituées chaque fois que la valeur vénale du bien était inférieure à sa valeur d'inventaire.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Le magasin établit un inventaire physique valorisé au prix de vente T.T.C. Ce prix est ramené au prix d'achat H.T. par l'application d'un coefficient de conversion représentant le taux de marge brute, calculé par rayon, de la façon suivante sur le mois d'inventaire :

$$\frac{(\text{STOCK DEBUT MOIS INVENTAIRE} + \text{ACHAT MOIS INVENTAIRE}) \text{ AU PRIX D'ACHAT H.T.}}{(\text{STOCK DEBUT MOIS INVENTAIRE} + \text{ACHAT MOIS INVENTAIRE}) \text{ AU PRIX DE VENTE T.T.C.}}$$

Dans la valorisation du stock, il n'est pas tenu compte des ristournes, dont le montant annuel s'élève à la somme de 18 884€.

L'inventaire physique des stocks et leur évaluation ont été effectués en dehors de la présence du cabinet comptable, qui a établi les comptes annuels.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 11 147 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Autres éléments significatifs

Règles et méthodes comptables

Le fonds sis à LUC SUR MER (14530), 70 rue de la mer, est exploité en location gérance avec la société CARREFOUR PROXIMITE FRANCE selon un contrat du 21/05/2014 .

Evènements significatifs antérieurs:

Selon la convention de produits accessoires signée avec le franchiseur en date du 31 octobre 2014, il a été comptabilisé en produits exceptionnels un montant de 16 900 € HT et de 12 000 € HT. Le caractère définitif de l'acquisition de ces produits est subordonné au respect des engagements pris dans la convention. Le franchisé doit procéder dans les quatre ans suivant la date de signature du contrat de location gérance, à l'acquisition d'un fonds de commerce parmi ceux que la société CARREFOUR PROXIMITE FRANCE lui aura présenté.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 850	7 545		9 395
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	530			530
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 380	7 545		9 924
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	3 000			3 000
Immobilisations financières	3 000			3 000
ACTIF IMMOBILISE	5 380	7 545		12 924

■ Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	290	599		889
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	72	177		248
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	362	775		1 137
ACTIF IMMOBILISE	362	775		1 137



Notes sur le bilan

Actif circulant

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	5 804
Disponibilités	
Total	5 804

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	300	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	300	10,00

■ Notes sur le bilan

Dettes

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 583
Dettes fiscales et sociales	16 073
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	21 656

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	947
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	947



Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

MORGANIS

Société À Responsabilité Limitée au capital de 3 000.00 €

Siège social : 70 rue de la mer

14530 LUC SUR MER

533 202 248 RCS CAEN

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 JUILLET 2017

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2017, s'élevant à 19 559.79 €, de la manière suivante :

- Virement en totalité au compte "Autres réserves" 19 559.79 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes, au titre des trois derniers exercices.

Certifiée conforme

La Gérance

M. Gérald CARDON

